

**Master Sciences humaines et sociales
mention Sciences de l'éducation
parcours Conseil intervention développement des compétences**

MR14102A (anciennement MR11002A)

**NOTE concernant la validation de l'expérience professionnelle
UA211E (anciennement UA2213)**

1. Expérience professionnelle requise

L'expérience professionnelle requise est de trois années dont deux dans la spécialité.

Les activités de référence concernent la conception de séquences ou d'actions de formation, le montage et la mise en œuvre de projets de formation ou d'actions pédagogiques, la responsabilité d'une équipe ou d'un service. Elles peuvent correspondre à une fonction de responsable dans un service ou dans un organisme de formation, de coordinateur ou d'ingénieur pédagogique, de responsable pédagogique, de conseiller en organisme d'orientation et d'insertion professionnelle pour publics adultes.

Pour valider cette expérience professionnelle, vous devez déposer un dossier d'analyse de l'expérience professionnelle via le site <https://diplome.cnam.fr/>.

Si l'expérience se situe hors du champ de la spécialité et s'il n'y a pas eu d'entrée effective dans les fonctions citées plus haut pendant le temps de la formation, l'expérience doit être complétée par un stage de 3 mois dans cette spécialité, donnant lieu à un rapport de stage.

2. Elaboration du rapport de stage

Le rapport de stage, d'une quinzaine de pages, décrit une pratique de formation exercée en situation d'autonomie et de responsabilité.

- Le choix de la pratique est argumenté selon le contexte de référence, la mission qui vous a été confiée, l'intérêt et l'investissement que vous avez manifestés.
- La pratique choisie est décrite en précisant les différents actes et moments professionnels qui la constituent, le rôle spécifique que vous y avez tenu, les difficultés que vous avez rencontrées et la manière d'y répondre. Les traces des productions réalisées sont jointes en annexe.
- La pratique est commentée du point de vue des compétences d'ingénierie et de coordination qu'elle vous a permis de construire, ainsi que des questions méthodologiques et théoriques qu'elle soulève, celles qui sont résolues, celles qui restent ouvertes.



Le rapport de stage sera à déposer en ligne au plus tard lors de votre demande de diplôme, via le logiciel <https://diplome.cnam.fr/>